



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E137673

VALABLE JUSQU'AU 24/02/2024

ÉDITÉ LE 11/01/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2014

Forme juridique : SARL

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT BRIEUC CEDEX 800111858

Siret : 800 111 858 00018

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 0045163

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 10156612L0003

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 10156612L0003

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : NIVET BASSET

10 RUE FULGENCE BIENVENUE
ZA DU CHALLONGE
22960 PLEDRA

Téléphone : 02 96 64 14 12

Fax : 02 96 68 63 17

Portable : 06 16 85 39 03

Site Internet :

E-mail : contact@etsbasset.fr

Responsabilité légale :
BASSET PATRICK CO-GÉRANT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	22/01/2020
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	26/11/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	02/02/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.